	CONCEIL MUNICIPAL									
SFA	CONSEIL MUNICIPAL NCE DU 19 NOVEMBRE 2013									
Nombre de Conseillers	L'an deux mil treize, le dix-neuf novembre, à vingt									
en exercice: 17	heures, le Conseil Municipal de la Commune de									
Présents : 11	CHEMERE, dûment convoqué, s'est réuni en session									
Votants: 13	ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-									
<b>Procuration:</b> 2	Paul LERAY, Maire.									
	P <u>résents</u> :									
<b>Convocation:</b>	M. Jean-Paul LERAY, Maire									
13 novembre 2013	M. Georges LECLEVE, Bernard CHAZELAS, Jean-									
	Marie GATARD, Jean-Pierre GRANDJOUAN, Adjoints									
	M. Jacques CHEVALIER, Conseiller municipal délégué									
	M. MMES Michel GRAVOUIL, Régine CORMIER, Annie									
	BARDOUL, Paul PIPAUD, Michèle FRANCHETEAU,									
	Conseillers municipaux									
	Absents excusés :									
	M. Nicolas BOUCHER, Conseiller municipal,									
	MME Marie-Josèphe BATARD, Conseillère municipale,									
	M. Eric LOMBREY, Conseiller municipal, pouvoir donné à									
	M. Jean-Paul LERAY									
	MME Alice BICZYSKO, Conseillère municipale,									
	M. Philippe BRIAND, Conseiller municipal, pouvoir donné à									
	MME Annie BARDOUL									
	M. Lionel LESCURAT, Conseiller municipal									
	A été élu secrétaire de séance : Jacques CHEVALIER									
Date d'affichage	21 novembre 2013									

<u>Compte-rendu de la réunion du 22 octobre 2013</u> : Pas d'observations. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### ► DE-2013/109 – Délégations de pouvoirs « Marchés publics » : Information

Conformément aux délibérations n°2008/45 en date du 22 mars 2008 et n°2009/155 en date du 24 novembre 2009 sur la délégation de pouvoirs au niveau des marchés publics, Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation de pouvoirs sur les marchés publics.

Date du	Société	Objet du marché	Montant H.T.
marché			
15/10/13	ORANGE (29334 QUIMPER CEDEX)	Préétude pour dépose câble pour l'élagage de la haie au niveau du poste de relevage des eaux usées rue du Breil	99,00€
23/10/13	MERLET JEAN-LUC (44680 CHEMERE)	Travaux salle Ellipse : Fabrication de caissons de meubles en mélaminé (Bar)	3 638,90 €
28/10/13	SYDELA (44701 ORVAULT CEDEX)	Pose et dépose des illuminations de fin d'année	2 618,76 €
29/10/13	ATLANTIC SYSTEM (44320 CHAUVE)	Travaux salle 95 : Installation sirène intérieure	223,50€
30/10/13	UGAP (44338 NANTES)	Mobilier service administratif:  - 1 imprimante laser couleur OKI C321DN  - 1 fauteuil tertio	287,07 €
30/10/13	EDF COLLECTIVITES	Salle Ellipse : Contrat de souscription	Prime fixe

	(44308 NANTES CEDEX 3)	fourniture électricité tarif jaune	annuelle de
		Junio	base : 35,28
			€/kW/an
			Prime fixe
			annuelle à
			facturer:
			3 175,20 €/an
			pour une
			puissance
			réduite de
			90kVa
06/11/13	SARL PENNETIER (44680 CHEMERE)	Entretien salle municipale : Remplacement vitre 270x300	60,00€
13/11/13	BOIS EXPO LA BAULE (44500 LA BAULE)	Travaux boulodrome: Bastaings et tasseaux	1 192,00 €
14/11/13	DAMIE (44700 ORVAULT)	Travaux salle Ellipse : Acq. 1 défibrillateur et boîtier mural	1 697,00 €
19/11/13	PAYSAGES DE RETZ (44680 CHEMERE)	Travaux salle Ellipse : Travaux espaces verts	4 485,00 €

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-109-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

#### ▶ DE-2013/110 – Acquisition de terrains : F 565, F 585 et F 972

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite à la réorganisation du site de la société KUHN/BLANCHARD, les propriétaires des parcelles attenantes au site ont été contactés pour savoir s'ils étaient d'accord pour les céder à la commune.

Les propriétaires des parcelles cadastrées F 565 (5570  $m^2$ ), F 585 (3660  $m^2$ ) et F 972 (2130  $m^2$ ) sont d'accord pour les céder à la commune.

France Domaine a été consultée pour l'acquisition de ces parcelles et les a évaluées à  $6900,00 \in \text{pour la parcelle } F$  565,  $7300 \in \text{pour la parcelle } F$  585 et  $3300,00 \in \text{pour la parcelle } F$  972 (Evaluation domaniale VV n°2013-040V1480 du 5 août 2013), soit un montant total de 17 500,00  $\in$ .

Afin de constituer une réserve foncière, il vous est proposé de les acquérir ».

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de se porter acquéreur des parcelles cadastrées F 565 (5570 m²), F 585 (3660 m²) et F 972 (2130 m²) pour un montant total de 17 500,00 €,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien, notamment la signature des actes.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-110-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

#### ▶ DE-2013/111 – Projet de cession de terrain rue des Genêts : G 2376

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que ce dernier a décidé, dans sa séance du 17 avril 2013) de céder la parcelle cadastrée G 2376 d'une contenance de 1 156 m² pour un montant de 46 000,00 € (Evaluation domaniale VV n°2013-040V0551 du 2 avril 2013) à l'Association foncière urbaine libre (AFUL) du Brandais en création.

Ce montant est estimé trop élevé par les membres de l'AFUL compte tenu des travaux à réaliser pour rendre le terrain utilisable .Un devis des travaux à effectuer a été transmis à France Domaine qui a ramené la valeur vénale de la parcelle à 36 000,00 € compte tenu des travaux à réaliser (Evaluation domaniale VV n°2013-040V2196 du 14 novembre 2013).

Il est demandé aux membres du Conseil municipal, de se positionner sur le montant de la nouvelle proposition de cession.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de proposer à l'AFUL du Brandais la cession de la parcelle cadastrée G 2376 d'une contenance de 1 156 m² pour un montant de 36 000,00 €,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire de faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-111-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

## ► DE-2013/112 – Magasin Vival: Travaux 2ème tranche

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Les travaux de la première tranche étant terminés, il peut être envisagé d'effectuer la 2<sup>ème</sup> tranche qui consiste à refaire le laboratoire et les chambres froides. Les chambres froides étaient prévues à la charge de l'exploitant.

Compte tenu des difficultés de financement et afin de maintenir un commerce de proximité il est proposé que la commune prenne à sa charge l'investissement des chambres froides en contrepartie d'une augmentation du loyer.

Le coût des chambres froides est estimé aux environs de  $10\,000,00\,\in\,HT$ . Avec un amortissement sur 7 ans, le loyer actuel pourrait être augmenté de  $120,00\,\in\,$  mensuels.

Il vous est demandé de vous prononcer sur la réalisation de cette 2ème tranche. »

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de réaliser la 2<sup>ème</sup> tranche des travaux du magasin Vival,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget pour l'acquisition des chambres froides,
- de procéder à une augmentation du loyer de 120,00 € mensuels dès la mise en place des chambres froides,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-112-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

#### ► DE-2013/113 – Magasin Vival: Acquisition « Chambres froides »

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil municipal que trois sociétés ont été consultées pour la réalisation des 2 chambres froides pour le magasin Vival :

	Société		Montant H.T.	Obs
BOURSIER	(44310 ST PHIL	BERT DE	10 694,00 €	
GRANDLIE	EU)			
EQUIP'	SERVICE	(44119	9 809,00 €	Prêt d'un équipement frigorifique
TREILLIEF	RES)			pendant la durée des travaux

	estimée à 3 mois
CORBE CUISINE PROFESSIONNELLE	N'a pas répondu à la consultation
(44840 LES SORINIERES)	

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des offres et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de retenir l'offre d'EQUIP'SERVICE pour un montant de 9 809,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-113-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

### ▶ DE-2013/114 – Voirie communale : Mise à jour du tableau

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Suite aux remarques de la préfecture sur le classement de la voirie communale (compléter la colonne « longueurs de voirie revêtues » ou « non revêtues »), il convient de mettre à jour le tableau de classement de la voirie communale.

Vous trouverez ci-après le tableau de classement de la voirie communale mis à jour au 19 novembre 2013 :

n	ovembre 2										Surf.			
	Nom de la voie	L	ocalisation	l		Caractéristiques géométriques						Ob s.		
N° ordre		Origine	Fin	Villages traversé		Long. Larg.					•		ate arrêté c délib. du classement	N° délib
				S	Class ée	Revêt	Const . non revêt.	Non const.	D'em prise	De chaussée			Date arrêté ou délib. du classement	$\overset{\circ}{\mathbf{N}}$
1	V.C. n°4.01	V.C. n°1	R.D. n°266	Le Bâtiment (Château )	1 610	1 610			8	3,90	4 134		01/09/1891	
1	V.C. n°4.02	R.D. n°266	R.D. n°66	Le Bâtiment (ferme)	1 500	1 500			8	4,40	6 600		09/03/1875	
1	V.C. n°4.03	R.D. n°66	R.D. n°279	Les Sept Fontaine s	1 700	1 700			8	4,40	7 480		09/03/1875	
1	V.C. n°4.04	R.D. n°279	R.D. n°751	Champbl anc	1 450	1 450			8	4,00	5 800		30/09/1886	
2	V.C. n°2.01	V.C. n°1	R.D. n°66	La Brandell e	2 830	2 830			8	3,90	9 282		20/08/1892	
3	V.C. n°2.02	R.D. n°66	R.D. n°751	La Métairie Neuve	1 626	1 626			8	3,70	6 016		04/09/1893	

3	V.C. n°2.03	R.D. n°751	R.D. n°279	La Vinçonni ère	1 803	1 803		8	3,90	7 032	25/08/1906	
3	V.C. n°2.04	R.D. n°279	Lim St Hilaire (Pont)	La Caillaude rie	2 831	2 831		8	4,00	11 32 4	12/01/1959	
4	V.C. de la Pacauderie au Breil	Lim. Arthon route des Buis	Rue de Pornic	La Bride à Mains	1 220	1 220		8	6,50	7 930	28/08/1875	
5	V.C. de la Pacauderie au Breil	Rue de Pornic	Lim. St Hilaire	Le Breil	1 901	1 901		8 et 10	4,40	8 364	28/08/1875	
9	Rue du Moulin	Rd point de la Croix Rabeau	Rue du Parc		246	246		10	6,90	1697	22/09/1970	
9	Rue du Moulin	Rue du Parc	Rue de la Treille		426	426		10	5,60	2385		
7	Rue du Vigneau	Rue du Béziau	Rue de Pornic		440	440		10	4,50	1 980		
8	Rue des Pierres Rousses	Rue de Pornic	Lim. Arthon		50	50		10	5,00	250		
6	Rue du Brigandin	Rue du Vigneau	Rue de Pornic		385	385		10	4,60	1 771		
10	Rue de la Treille	Rue du Brandais	Rue du Breil		727	727		10	4,50	3 272		
111	VC n°1.01	Grand Cour	RD n°266	Les Renardiè res	3 180	3 180		8	3,90	12 40	01/07/1891	
11	VC n°1.02	R.D. n°266	Lim. Rouans		280	280		8	3,80	1 064		

12	Rue du Coudreau	R.D. n°61	Rue du Breil		500	500		10	4,60	2 300			
13	Rue du Brandais	Rue de Pornic	Rue de Pornic		837	837		10	4,60	3 850			
14	Rue de la Croix Rabeau	Rue de Pornic	Rd point de la Croix Rabeau		182	182		8	5,00	910		03/12/1955	
15	Impasse de la Blanchardai s	Rue de Saint Hilaire RD 61	Entrepris e Blanchar d		115	115						17/01/2006	n°2006/3
16	Place du Vincat	Rue de Nantes	Entrée Blanchar d		35	35						17/01/2006	n°2006/3
17	Rue des Chaumes	Rue du Moulin			127	127		8	5,90	749			
18	Rue des Sables	Rue du Moulin			158	158		8	5,90	932			
19	Rue du Parc	Rue des Acacias	Rue du Moulin	Bourg	155	155		8	5,00	755			
20	Rue des Acacias	Rue du Moulin	Rue du Breil		105	105		10	4,90	515			
21	Rue des Orvaults	Rue du Breil	Allée des Ajoncs		211	211		10	5,00	1055			
22	V.C. de Bel Air	V.C. n°2 Branche Courbe	V.C. n°4 Le Bâtiment	Bel Air	1 312	1 312		8	3,50	6 762		15/01/1909	
23	V.C. des Buis	Rue de la Bride à Mains	Les Buis	Les Buis	395	395		8	4,70	1 856	79 0:2 =3 95 ave c Art ho	21/12/1945	

	1	l. p.	ln n		070	070	l.		2.50	2.045	1	1
24	V.C. des Buis à la Bitauderie	Les Buis	R.D. n°66	La Bitauderi e	870	870		8	3,50	3 045	18/04/1951	
25	V.C. de Chaléons	R.D. n°751	C.R. de Chaléons	Rue des Miternes	538	538		8	4,20	2 529	03/12/1955	
25 bis	V.C. de Chaléons	C.R. Chaléons	V.C. n°2 La Michelle rie	Le Pédebeau	812	812		8	4,00	3 248		
26	Allée du Bois Rouaud (du Nord)	R.D. n°751	V.C. n°2	Le Parc La Poterie	1 988	1 988		8	4,00	7 952	26/11/1966	
27	V.C. de l'Ange Gardien	V.C. n°2	Lim. St Hilaire	Château du Bois Rouaud	574	574		8	3,70	2 123	31/01/1972	
28	V.C. de Branche Courbe	V.C. n°2 Branche Courbe	Lim. Arthon (Bertette rie)		738	738		8	3,20	2 362	15/11/1947	
29	Impasse du Charron	Rue de Saint Hilaire	(Impasse Merlet)		80	80		10	5,00	400	17/01/2006	n°2006/3
30	Prolongeme nt rue du Moulin	Rue de la Treille	Chemin de la Pichaude rie au Breil		568	120	448				17/01/2006	n°2006/3
31	Rue de la Blanche	Rue de Nantes	Rue de Rouans	Restaura nt scolaire	365	365		10	5,00	1825	17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation
32	Rue du Clos Gris	Rue de Nantes	Le Clos Gris		600	600		7		4 200	16/11/2005	n°2005/125
33	V.C. des Brosses	Le Clos Gris	V.C. n°2	Les Grands Houx	880	880		10	5,00	4400	16/11/2005	n°2005/125
34	Rue de Pornic	Rue de Nantes (R.D. n°61)	Lim. Arthon		1 400	1 400		7		9 800	16/11/2005	n°2005/125

		1							1			1
35	V.C. de la Métairie Neuve	V.C. des Brosses	V.C. n°2	Métairie Neuve	605	605		10	5,00	3025	16/11/2005	n°2005/125
36	V.C. du Pré Bricou	Le Breil	Rue de la Treille	Le Pré Bricou	792	392	400	10	4,00	1568	17/01/2006	n°2006/3
37	Chemin des Vignes Nord	Rue de la Bride à Mains	Lim. Arthon		612	95	517	10	4,00	380	16/11/2005	n°2005/125
38	Chemin des Vignes Sud	Rue du Béziau	Lim. Arthon	Impasse de l'Etang	843	155	688	10	4,00	620	16/11/2005	n°2005/125
39	V.C. complexe sportif	Rue de la Bride à Mains	Les Buis	La Pacauder ie, salle de sports	945	270	675	10	4,00	1080	16/11/2005 17/01/2006	n°2005/125 n°2006/3
40	Prolongeme nt rue du Béziau	Début du pont	Rue de la Bride à Mains		305	305		10	5,00	1525	16/11/2005	n°2005/125
41	Impasse du Parc de Loisirs	Rue du Béziau			128	128		10	5,00	640	16/11/2005	n°2005/125
42	Rue Léonard de Vinci	R.D. n°66	V.C. de la Métairie Neuve	Parc d'activité s du chemin Saulnier	465	465					16/11/2005 17/12/2008	n°2005/125 n°2008/158
43	Chemin de la Pichauderie	Rue du Brandais	La Pichaude rie		420	120	300	10	5,00	600		
44	Impasse des Caillebottes	Rue du Béziau		Salle municipa le	110	110		6	4,00	440	17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation
45	Impasse des Charmilles	Rue du Breil			70	70		10	5,00	350	17/01/2006	n°2006/3
46	Impasse de la Ville en Bois	Rue de Nantes			148	148		10	5,00	740	17/01/2006	n°2006/3

# DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE Canton de BOURGNEUF-EN-RETZ Commune de CHEMERE

47	V.C. de Noirbreuil	V.C. n°4 (R.D. n°751)	Lim. Rouans	Noirbreu il	1574	1574	0	8	4,50	5625	17/01/2006	n°2006/3 & n°2006/142 (Actualisation
48	Impasse des Fausses Blanches	R.D. n°66			300	300					17/01/2006	n°2006/3
49	Chemin de la Colinerie	Rue du Breil	Rue du Breil		1620	120	1500				17/01/2006	n°2006/3
50	Rue Xavier Blanchard	Rue Léonard de Vinci		Parc d'activité s du chemin Saulnier	240	240					17/12/2008	n°2008/158
51	Voie 18 rétrocédée par le CG : Voie de désenclave ment de la Baronnerie	Rond-point du Pont Béranger (côté la Baronnerie)	La Baronner ie		640	640			4,50		6007/60/60	n°2009/117
52	Voie 18 rétrocédée par le CG :	Voie 18	La Basse Morissai s		80	80			4,50		6002/60/60	n°2009/117
53	Voie 19 rétrocédée par le CG :	Rond-point du pont Béranger (côté Chaléons)			450	450			5,50		09/09/2009	n°2009/117
54	Voie 20 rétrocédée par le CG : Raccordem ent sur l'échangeur de la desserte du lieu-dit « Chaléons »	Rond-point du Pont Béranger (coté Chaléons)	rue des Miternes		150		150		4,00		00/00/5000	n°2009/117
55	Rue des Genêts				251	251					17/01/2012 19/11/2013	n*2012/8 & n*2013/114 (Actualisatio
56	Impasse des Genêts				60	60					17/01/2012	n*2012/8 & n*2013/114 (Actualisatio
57	Rue des Sports				80	80					17/01/2012	n*2012/8 & n*2013/114 (Actualisatio
		TOTAL		I	48638	43960	4678					<u>I</u>

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance du tableau et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, d'adopter le tableau de classement de la voirie communale tel qu'il lui a été présenté, à savoir 48 638 ml de voirie classée dans le domaine public communal dont 43 960 ml revêtue.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-114-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

## ► DE-2013/115 – Fixation des périodes d'amortissement du compte 2041

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Le compte 204 enregistre des subventions d'équipement versées aux organismes publics (compte 2041) et les subventions d'équipement versées à des personnes de droit privé (compte 2042). La commune est concernée suite aux travaux réalisés par le SYDELA.

Les subventions d'équipement versées sont amorties sur une période maximale de 5 ans lorsque le bénéficiaire est une personne de droit privé et sur une durée maximale de 15 ans lorsque le bénéficiaire est un organisme public.

Le compte 6811 « Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles » est débité par le crédit du compte 2804 « Subventions d'équipement versées ».

Il vous est proposé de retenir la durée maximale d'amortissement pour le compte 2041. » Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de fixer la période d'amortissement du compte 2041 à la durée maximale autorisée, à savoir 15 ans.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-115-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

#### ▶ DE-2013/116 – Budget Commune 2013 : Décision modificative n°4

Afin de régulariser et d'intégrer de nouvelles dépenses et recettes en section de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de la DM n°4 du budget communal.

Cette DM n°4 s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section de fonctionnement 2 328,00 €uros - Section d'investissement : 53 845,00 €uros

Article	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	·	
D 023	2 105,00 €	
D 6811 (Chap 042)	223,00 €	
R 74832		2 328,00 €
Total section de	2 328,00 €	2 328,00 €
fonctionnement		
INVESTISSEMENT		
D 202-155	20 000,00 €	
D 2111-132	20 000,00 €	
D 2313-118	1 845,00 €	
D 2313-141	12 000,00 €	
R 021		2 105,00 €

R 10223		3 038,00 €
R 1641		48 479,00 €
<b>Total section d'investissement</b>	53 845,00 €	53 845,00 €

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents la DM n°4 du budget communal telle qu'elle leur a été présentée par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-116-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

## ► DE-2013/117 – Budget Immeuble commercial 2013 : Décision modificative n°2

Afin de régulariser et d'intégrer de nouvelles dépenses et recettes en section de fonctionnement et d'investissement, Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil municipal, le projet de la DM n°2 du budget Immeuble commercial.

Cette DM n°2 s'équilibre, tant en recettes qu'en dépenses, de la façon suivante :

- Section d'investissement : 37 765,00 €uros

Article	Dépenses	Recettes			
INVESTISSEMENT					
D 2313-100	37 765,00 €				
R 1341-100		56 81300 €			
R 1641		-19 048,00 €			
Total section d'investissement	37 765,00 €	37 765,00 €			

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, adopte à l'unanimité des membres présents la DM n°2 du budget Immeuble commercial telle qu'elle leur a été présentée par Monsieur le Maire.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-117-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

# ➤ DE-2013/118 – Révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU) : Choix du cabinet

Monsieur le Maire, rapporteur, expose :

« Lors de sa réunion du 22 octobre dernier, le Conseil municipal a décidé de lancer la procédure de révision générale du Plan local d'urbanisme (PLU).

Trois cabinets ont été consultés et ont remis les offres suivantes :

CABINET	Montant H.T.
A+B URBANISME ET ENVIRONNEMENT (44270 ST MEME	14 600,00 €
LE TENU)	
OUEST AMENAGEMENT (44800 ST HERBLAIN)	27 915,00 €
SCE (44300 NANTES)	N'a pas répondu à la
	consultation

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- De confier la révision générale du PLU au cabinet A+B URBANISME ET ENVIRONNEMENT pour un montant de 14 600,00 € H.T.,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-118-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

Commune de CHEMERE

#### ► DE-2013/119 – Transfert assainissement collectif: Pouvoirs

Monsieur le Maire, rapporteur, rappelle aux membres du Conseil municipal que lors de sa séance du 22 octobre dernier, le Conseil municipal a approuvé la modification des statuts de la communauté de communes Cœur Pays de Retz pour le transfert de la compétence « Assainissement collectif » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Suite à ce transfert, la communauté de communes Cœur Pays de Retz se substitue de plein droit, à la date du transfert de la compétence pour tous les biens relatifs à l'assainissement collectif.

Il est demandé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à ce transfert.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs au transfert de la compétence « Assainissement collectif »,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20131119-D2013-119-DE	
Date de télétransmission : 25/11/2013	
Date de réception préfecture : 25/11/2013	

#### ► DE-2013/120 – Rond-point Impasse du Lavoir : Acquisition d'un totem

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil que les services techniques municipaux proposent la pose d'un totem sur le rond-point de l'impasse du Lavoir pour un montant estimé aux environs de  $2\,400,00\,\mathrm{C}\,\mathrm{H.T.}$ 

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- de poser un totem sur le rond-point de l'impasse du Lavoir,
- de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener ce dossier à bien.

Accusé de réception en préfecture	
044-214400400-20131119-D2013-120-DE	
Date de télétransmission : 25/11/2013	
Date de réception préfecture : 25/11/2013	

# ➤ DE-2013/121 – Demande de travaux de sécurité à la sortie du parking des bureaux des permanences

Monsieur le Maire, rapporteur, informe les membres du Conseil qu'une administrée a sollicité la pose d'un miroir à la sortie du parking des bureaux des permanences en raison d'un manque de visibilité.

Le dossier a été étudié par les services techniques qui émettent un avis défavorable. Il s'avère que ce miroir ne règlera pas le problème du croisement des véhicules dans l'accès du parking. Par ailleurs, le miroir peut permettre l'amélioration de la visibilité, mais il est signalé qu'un miroir ne permet pas d'apprécier les distances réelles des véhicules en circulation.

Le Conseil municipal, après avoir entendu son rapporteur en son exposé, décide de procéder à un vote à main levée.

Par 3 voix « Pour », 7 voix « Contre » et 3 « Abstention », le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à la majorité des membres présents de ne pas répondre favorablement à cette requête.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-20131119-D2013-121-DE
Date de télétransmission : 25/11/2013
Date de réception préfecture : 25/11/2013

#### ► DE-2013/122 – Affaires diverses

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance des dossiers et délibéré, décide à l'unanimité des membres présents :

- d'effectuer des travaux d'équipement informatique complémentaires pour les classes de CE2/CM1 et la baie pour un montant de 1 536,80 € H.T.,
- de proposer une animation lors du Repas des Aînés dont le coût est estimé aux environs de 400,00 € TTC.

Accusé de réception en préfecture
044-214400400-
Date de télétransmission :
Date de réception préfecture :

Monsieur Jean-Pierre GRANDJOUAN donne lecture des documents d'urbanisme :

#### DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Année	N° dossier	Adresse du bien	Section	N°	Superficie totale	Exercice droit de préemption
2013	28	23 impasse de la Ville en Bois	F	526	790 m²	non
2013	29	8 bis rue des Orvaults	G	3103	573 m²	non
2013	30	30 bis true du Brigandin	G	3125	422 m²	non
2013	31	Route de Rouans	G	167, 2328, 2329,31 24 et 3125	17159 m²	non
2013	32	6 rue du Coudreau	F	1495, 1500 et 1503	620 m²	non
2013	33	53 rue du Breil	F	1544	1510 m <sup>2</sup>	non
2013	34	36 rue du Moulin	G	3012 et 3015	563 m²	non
2013	35	2 rue de Saint- Hilaire	F	1153	94 m²	non

#### PERMIS DE CONSTRUIRE

A 1026	29/10/2013	CLAVIER Ludovic et	11 rue de la	G 2138,	Maison d'habitation
		MASCHI Séverine	Treille	2141 et	
				2967p	
				(Lot C)	

A 1027	12/11/2013	SALVAT Monique	36 rue du Moulin	G 3012 et	Maison d'habitation
		_		3015	

DECLARATIONS PREALABLES

N°	Date dépôt	Demandeur	Adresse	Réf cad	Objet
A 2054	14/10/2013	BRIAND Jean-Paul	La Héronnière	E 192	Panneaux photovoltaïques + éolienne de toiture
A 2055	25/10/2013	NICOLAS Jean- Pierre	15 Ter rue du Brigandin	G 2856	Préau
A 2056	08/11/2013	LOIRAT Joseph	13 Bis rue du Brandais	G 1319 et 1603	Division 1 lot à bâtir
A 2057	13/11/2013	LERAY Jean-Paul	67 rue du Breil	F 1377	Division 2 lots à bâtir

Séance levée à 21 heures 25 minutes.

Annie BARDOUL :	Marie-Josèphe BATARD : Excusée
Alice BICZYSKO : Excusée	Nicolas BOUCHER : Excusé
Philippe BRIAND : Excusé	Bernard CHAZELAS:
Jacques CHEVALIER :	Régine CORMIER :
Michèle FRANCHETEAU :	Jean-Marie GATARD :
Jean-Pierre GRANDJOUAN:	Michel GRAVOUIL:
Georges LECLEVE :	Jean-Paul LERAY :
Lionel LESCURAT : Excusé	Eric LOMBREY: Excusé
Paul PIPAUD :	